

Bulletin à envoyer **par mail** à :
DRUILHE Quentin
quent.druilhe@gmail.com



INSCRIPTION CIRCUIT NOCTURNE

PILOTE

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal Ville

Téléphone : Portable: Email

ADMINISTRATIF

Numéro de permis

Compagnie assurance : Numéro

Numéro carte grise

MOTO

Marque

Cylindrée :

INSCRIPTION

Nombre de participants moto + repas (25€)..... personnes

Nombre de repas uniquement (15€) personnes

Nombre de participants moto uniquement (10€) Personnes

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Cet évènement n'est ni une compétition ni un évènement officiel.

Dans le cadre de la journée du/...../..... Je soussigné(e) M....., demeurant à.....

Declare accepter les risques liés à la participation de cette journée et dégage les organisateurs de toute responsabilité civile, pénale, administrative et judiciaire au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à mon véhicule, aux autres véhicules présents, à la piste ou ses abords, à un tiers, un usager ou à moi même.

Je renonce à tous recours ou à engager toutes actions judiciaires à l'encontre des organisateurs dès lors que :

- Je serais victime lors de l'évènement de mon fait ou de celui d'une autre personne présente.
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence.

Je déclare également :

- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit **PUBLIC**
- Entreprendre la séance sans esprit de compétition, sous mon entière responsabilité et à mes risques et périls.

Je m'engage à :

- À ne pas prêter mon véhicule à une personne non inscrite à la journée et non assuré.
- À ne pas circuler sur l'évènement (piste et paddock) sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou d'un quelconque médicament qui pourrait être contre indiqué avec la pratique de la moto.

Le Moto Club de DURENQUE ne peut être tenu responsable des accidents, dont pourraient être victime les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols ou litiges qui surviendraient pendant la manifestation et le pilote s'engage à obtempérer à toutes indications.

Les organisateurs du Moto Club de DURENQUE se réservent le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer au participant de changer de niveau.

Le Moto Club de DURENQUE rappelle :

- Qu'en cas de collision, chaque pilote assume les dommages matériels de son véhicule.
- Qu'à partir du moment où le pilote monte sur sa moto, il doit obligatoirement être coiffé d'un casque integral homologué (attaché), d'une tenue entièrement adaptée (avec dorsale) et de bottes.
- Que le pilote doit prendre réellement conscience, des risques importants qu'il prend par cette pratique sportive et s'informer, afin de connaître les garanties d'indemnisations en cas de dommages corporels (assurance individuelle accident I.A.).

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts, je certifie avoir pris connaissance des conditions et je m'engage à en respecter et à appliquer toutes les prescriptions.

Lu et approuvé:

Fait le :

Signature :